

COMITÉ **BILINGUISME** À MONCTON



RAPPORT FINAL | LE 4 AVRIL 2016



PRÉSENTÉ PAR

Christian Michaud, coprésident

Paulette Thériault, coprésidente

Dawn Arnold, conseillère

Kelsey Bingham, membre

Aldéa Landry, membre

Blair Lawrence, conseiller

Charles Léger, conseiller

Valerie Roy, membre

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	2
INTRODUCTION	3
MANDAT	4
HISTORIQUE DU COMITÉ	4
PROCESSUS CONSULTATIF	5
EXPERTS EN LA MATIÈRE.....	5
RECOMMANDATIONS PROPOSÉES	6
ACTIVITÉ PUBLIQUE	9
RENCONTRES AVEC INTERVENANTS	9
ÉTUDES DE CAS.....	10
MESURES À PRENDRE	12
RECOMMANDATIONS GLOBALES	14
ANNEXE 1 LETTRE D’ENTENTE SUR L’AFFICHAGE COMMERCIAL BILINGUE	15
ANNEXE 2 RÉSULTATS DU SONDAGE MENÉ AUPRÈS DES EXPERTS EN LA MATIÈRE	16
ANNEXE 3 CHRONOLOGIE DU BILINGUISME OFFICIEL	19
ANNEXE 4 STATISTIQUES – EMPLOYÉS DE LA VILLE DE MONCTON	20
ANNEXE 5 EXEMPLE COMMUNAUTAIRE DU TRAVAIL APPUYANT LES LANGUES OFFICIELLES	22

MISE EN CONTEXTE

En août 2002, sous le regard visionnaire et grâce au leadership du maire Brian Murphy, appuyé par le conseil du jour, un jalon important a été franchi dans l'histoire de la municipalité, lorsque la *Déclaration de bilinguisme officiel* a été adoptée. Ceci a conféré à la Ville de Moncton et à ses résidents le statut de municipalité officiellement bilingue; un symbole unique au Nouveau-Brunswick et au Canada en entier. Ce geste constitue un engagement concret de la Ville envers la reconnaissance explicite de l'égalité en statut et en droits des deux communautés linguistiques officielles. Il a permis de valoriser le plus important atout sur les plans culturel, social et économique de la communauté. En somme, ce sont par des choix très conscients, délibérés et stratégiques que le bilinguisme officiel fait son installation au sein de l'hôtel de ville. Il est sans l'ombre d'un doute que la Ville doit justement servir de modèle sur le plan du respect des deux langues officielles de sorte à ce que les membres de la communauté puissent apprécier comment la Ville, comme institution publique et comme employeur majeur à Moncton, sache bien conjuguer avec le développement et l'harmonie linguistique dans la seule ville officielle bilingue au pays.

En plus de la première étape vers l'atteinte de l'égalité réelle des deux communautés linguistiques, on ne saurait passer sous silence l'établissement du comité ad hoc de la Ville qui a étudié la question d'affichage commercial bilingue en 2010-2011. Une lettre d'entente¹, signée par les représentants de *Downtown Moncton Centre-ville inc.*, *Entreprise Grand Moncton* (maintenant connu sous le nom 3+), ainsi que la *Chambre de commerce du Grand Moncton*, confirme l'approche adoptée par le conseil municipal à l'égard de l'aménagement linguistique en matière d'affichage commercial; c'est-à-dire une approche qui privilégie un entérinement progressif des principes de l'égalité des deux langues officielles au sein des commerces ayant sis à Moncton; une approche visant à encourager, à faciliter, et à promouvoir de façon active par le biais d'une collaboration des entreprises de Moncton à prendre connaissance de la valeur et de l'importance d'utiliser des affiches bilingues à l'extérieur de leur commerce, tout en assurant les services dans les deux langues officielles afin de mieux refléter nos deux communautés linguistiques. L'affichage commercial bilingue, en l'absence de services bilingues au sein des commerces, est loin d'être la panacée d'un aménagement linguistique égalitaire au sein de notre municipalité. Il faut plus et c'est pourquoi la lettre d'entente susdite comporte une approche plus participative qui interpelle l'engagement de chaque commerce envers l'atteinte de l'égalité réelle des deux communautés linguistiques.

Il s'agit en fait d'une approche qui est davantage incitative qu'impérative en cherchant réellement à aborder l'aménagement linguistique sur tout le territoire de la ville par une approche qui est plus holistique. Il n'est pas pour dire que l'approche prônée soit parfaite mais elle a comme avantage certain d'encourager la collaboration entre la Ville et les constituants, tout en permettant l'accès à des ressources qui cherchent à promouvoir l'usage des langues officielles plutôt qu'à sanctionner pour leur non-usage.

¹ En pièce jointe.

Il y a moyen de coopérer, de se tendre la main et de travailler ensemble vers un objectif commun : faire de ce territoire un espace bilingue. C'est un projet à la fois plus juste et plus réaliste [...]. Il demande simplement que de part et d'autre on change de ton et que l'on fasse un pas l'un vers l'autre.

Mathieu Wade, sociologue
Université de Moncton
Blogue *Astheure*, mars 2015

Essentiellement, le « bilinguisme », c'est le principe d'être bilingue. Lorsque nous acceptons le choix que nous avons fait d'être une province bilingue dans un pays bilingue, de vivre ici et de profiter de la richesse du bilinguisme, nous nous prévalons du droit d'appliquer ce principe.

Brian Maude, résidant de Saint John, N.-B.
Facebook, août 2015
traduction libre

INTRODUCTION

En août 2012, la Ville de Moncton célébrait son 10^e anniversaire en tant que ville officiellement bilingue. L'harmonie linguistique que la Ville tend à rechercher et à célébrer demeure néanmoins un état des lieux qui doit être cultivé et maintenu en tout moment. Nul n'est sans savoir que les deux communautés linguistiques officielles au sein de la Ville ont non seulement beaucoup contribué à l'essor de la région, mais qu'elles ont beaucoup à contribuer à l'avenir. Mais les défis demeurent. La communauté linguistique francophone, placée en situation de minorité démographique, continue à faire face aux défis, aux risques et aux fléaux de l'assimilation qui lui sont uniques et qui nécessitent un traitement particulier et adapté pour assurer l'atteinte de l'égalité réelle. Bien que le dossier des langues officielles ait connu énormément de progrès depuis 2002, pour souligner ce 10^e anniversaire, le conseil municipal a proposé la création d'un comité qui s'attarderait spécifiquement à la question de l'égalité réelle de ces deux groupes linguistiques au sein de notre communauté.

Le travail du présent comité consistait donc à orienter la municipalité dans le cadre du cheminement déterminé vers un bilinguisme qui soit progressivement plus équitable, de sorte que les citoyens valorisent et affectionnent pleinement cette valeur de l'égalité réelle en matière de langues officielles et des communautés qui les utilisent.

Les membres du comité ont été nommés au printemps 2013; le groupe est composé de résidants et d'élus : Christian E. Michaud (coprésident et résidant), Paulette Thériault (coprésidente et conseillère), Dawn Arnold (conseillère), Charles Léger (conseiller), Kelsey Bingham (résidente), Aldéa Landry (résidente), Blair Lawrence (résidant, puis élu au conseil en mai 2014), Valérie Roy (résidente). Le comité est appuyé par divers employés : Marc Comeau (analyste municipal, Initiatives stratégiques), Catherine Dallaire (directrice générale, Parcs, Loisirs, Tourisme et Culture), Isabelle LeBlanc (directrice, Communications) et Nicole Melanson (gestionnaire, Communications et Services bilingues).

MANDAT

Le 16 juillet 2012, le conseil a entériné la motion suivante qui précise le mandat du Comité :

Le rôle du comité « Bilinguisme à Moncton » consiste à définir le véritable sens de l'égalité en matière de bilinguisme à l'échelle municipale et à présenter des recommandations au Conseil municipal au plus tard août 2013 concernant les mesures pratiques que le Conseil municipal et la Municipalité de Moncton pourraient entreprendre afin de faire de Moncton une ville véritablement bilingue.

HISTORIQUE DU COMITÉ

Le comité a déposé un rapport préliminaire en août 2013, lequel fut reçu et entériné par le conseil municipal. Les élus ont également appuyé la recommandation du comité visant l'adoption d'un principe directeur, qui a depuis lors servi de pierre angulaire dans les discussions du comité, et dans les initiatives pertinentes entamées par la municipalité :

« Moncton est une collectivité unique, qui appuie et célèbre les deux langues officielles et les deux communautés linguistiques, qui promeut la valeur et la source de fierté qu'elles représentent grâce à leurs cultures uniques, et qui cultive un sentiment d'appartenance et d'égalité réelle pour tous ses citoyens. »

“Moncton is a unique community that supports and celebrates the two official languages and linguistic communities, promotes the value and source of pride they represent through their unique cultures and fosters a sense of belonging and true equality for all of its citizens.”

À l'automne 2013, le comité a établi un plan de travail pour ses activités, et a participé au processus de révision de la politique sur l'appellation des noms de rues et de sentiers² en tant qu'intervenant. Grâce à la rétroaction du présent comité, la nouvelle politique, adoptée par le conseil municipal en mai 2014, comprend entre autres, les énoncés suivants :

1308.03.3 Il est important pour la Ville de Moncton d'appuyer et de célébrer les deux langues officielles et les deux communautés linguistiques, ainsi que de promouvoir la valeur et la source de fierté qu'elles représentent grâce à leurs cultures uniques et de cultiver un sentiment d'appartenance et d'égalité réelle pour tous ses citoyens. Les noms choisis pour ses rues publiques, ses sentiers et ses installations municipales doivent refléter et célébrer les caractéristiques historiques, culturelles, ethniques et linguistiques de la collectivité, et les citoyens doivent avoir l'occasion de participer au processus d'appellation.

1308.03.4. Outre l'énoncé de politique 3, la Ville entend approuver l'utilisation de noms pour que les coefficients suivants au sujet des langues officielles soient atteints tous les ans :

- 45 % de noms anglais;

² Politique disponible en ligne à www.moncton.ca

- 45% de noms français;
- 10 % de noms dans d'autres langues.

La municipalité s'engage ainsi à veiller à ce que dorénavant, toute désignation de nouvelles appellations toponymiques au sein de la ville se fasse selon ces nouveaux pourcentages. On a aussi rappelé l'importance de rétablir l'équilibre linguistique car les noms actuels représentent la communauté anglophone de façon disproportionnée.

En décembre 2013, le comité a également reçu une présentation sur l'historique du dossier des langues officielles par la municipalité.

PROCESSUS CONSULTATIF

À l'hiver 2014, le comité a lancé un processus consultatif auprès de personnes-ressources clés au sein de la communauté, ainsi que des spécialistes dans les domaines des langues officielles, de l'ethnolinguistique, des minorités linguistiques et de l'aménagement linguistique.

Experts en la matière

Comme première étape, le groupe a fait appel à neuf experts en la matière, leur demandant de répondre aux questions suivantes, dressées selon les quatre thèmes tirés du principe directeur :



1. Égalité

- Comment peut-on définir l'égalité réelle dans un milieu à langue minoritaire (distinction entre égalité et équité)?
- Comment la Ville pourrait-elle expliquer, justifier, ou faciliter un appui distinct pour des programmes, des activités, etc. se déroulant dans la langue minoritaire?
- Comment traiter la question d'égalité/d'équité dans les politiques municipales?
- Objectif(s) clé(s) :
 - Établir la distinction entre l'égalité et l'équité*
 - Permettre une discussion ouverte, franche et respectueuse sur l'importance d'appuyer les milieux de langue minoritaire*

2. Soutien

- Comment la Ville pourrait-elle œuvrer (démarches), au-delà de ses obligations institutionnelles, avec les résidents et dans le contexte du milieu des affaires?
- Objectif(s) clé(s) :
 - Réviser, de façon approfondie, les politiques municipales pertinentes*
 - Créer une feuille de route pour la municipalité (à court, moyen et long termes)*

3. Célébration

- Comment la Ville pourrait-elle favoriser l'organisation d'activités authentiques qui permettraient aux deux groupes linguistiques d'interagir, sans risque de fragiliser la langue minoritaire?
- Dans l'octroi de subventions, comment la Ville peut-elle aussi encourager les organismes communautaires à respecter les valeurs des résidents par rapport aux langues officielles?
- Objectif(s) clé(s) :
 - i. Promouvoir le bilinguisme*
 - ii. Inspirer la fierté des citoyens*
 - iii. Offrir des ressources pertinentes aux organismes communautaires, de sorte à promouvoir les valeurs et les avantages liés au bilinguisme*

4. Sentiment d'appartenance

- Comment la Ville, en tant qu'organisme officiellement bilingue, pourrait-elle encourager un sentiment d'appartenance parmi ses résidents en ce qui concerne le bilinguisme?
- Comment la Ville pourrait-elle promouvoir/faire la distinction entre les notions de culture et de langue (cette dernière en tant que mécanisme de communication)?
- Quel est le rôle de la municipalité dans la construction identitaire, surtout en ce qui concerne les langues officielles comme pierre angulaire?
- Est-ce que le sentiment d'appartenance peut devenir une source de motivation pour ceux qui doivent apprendre une langue seconde?
- Objectif(s) clé(s) :
 - i. Créer des occasions propices à inciter un sentiment d'appartenance*

Un sommaire des réponses reçues se trouve en annexe (2); ce document a été révisé et accepté par le comité à la fin mai 2014.

Recommandations proposées

La contribution des experts a incité d'excellentes discussions entre les membres du comité, et a permis l'élaboration d'actions proposées, dans le but de consulter divers intervenants ciblés, ainsi que le public.



- a) Définir la distinction entre les concepts « égalité » et « équité ».
- b) Favoriser le rapprochement des communautés francophone et anglophone vers une vision commune de l'harmonie linguistique et culturelle en sollicitant des idées sur les moyens d'y parvenir.
- c) Encourager le dialogue sur les différences et similarités entre « être Acadien(ne) » et « être francophone » à Moncton.

- d) Veiller à ce que le cadre législatif et réglementaire en matière de langues officielles soit pleinement et toujours respecté; veiller à une capacité bilingue à tous les niveaux de service, en établissant une politique et/ou une procédure afin d'analyser l'incidence des politiques, programmes et services sur la promotion des langues officielles, afin d'éliminer les barrières systémiques.
- e) Contribuer à une meilleure compréhension du bilinguisme et de la dualité en veillant à ce que toute communication interne et externe de la ville soit conforme à ces valeurs.
- f) Renforcer les échanges avec la Francophonie canadienne et internationale.



2 Soutien
Support

- a) Lancer une campagne de sensibilisation destinée à tous les résidants, en vue de valoriser les atouts culturels et économiques du bilinguisme pour la collectivité.
- b) Définir les contextes, c'est-à-dire la distinction entre la célébration du bilinguisme et la protection de la langue minoritaire.
- c) Lancer une campagne de sensibilisation à l'interne, afin de rappeler aux employés municipaux les avantages du bilinguisme pour la collectivité; le niveau de service à la clientèle en sera rehaussé. De plus, encourager les employés à travailler, dans la mesure du possible, dans leur langue maternelle, afin d'inspirer la créativité et une productivité plus naturelle et efficiente.
- d) Créer un guide et/ou une liste de vérification (*checklist*) afin d'appuyer les groupes sportifs, culturels ou autres, ainsi que les consultants embauchés par la Ville, afin que ceux-ci offrent des services dans les deux langues officielles de qualité égale.
- e) Établir un comité interne et interdépartemental afin d'assurer une coordination et vue d'ensemble sur les langues officielles pour la municipalité (planification, responsabilisation, guider les services et les intervenants, etc.).
- f) Créer une politique ou un processus pour veiller à ce que tout contrat pertinent entre la municipalité et les tiers comporte une clause linguistique, afin de transférer l'obligation de services dans les deux langues officielles par ces sous-traitants.
- g) Encourager les principales sources de produits culturels non communautaires (cinéma, librairies, centres sportifs) à proposer un nombre significatif de produits en français.
- h) Favoriser l'établissement d'entreprises et d'instituts spécialisés dans l'industrie de la langue.



3 Celebration
Célébration

- a) Chercher des mesures positives et créatives pour célébrer le bilinguisme.
- b) Lors de manifestations existantes, renforcer la présence des deux langues, ainsi que le multiculturalisme qui est de plus en plus présent à Moncton.
- c) Encourager le bilinguisme dans la présentation des spectacles, activités parascolaires/sportives au sein de la communauté; offrir des outils aux organismes communautaires.
- d) Élaborer une politique formelle qui traite de la question du bilinguisme lors d'octroi d'appui financier ou autre soutien de quelque nature qu'il soit aux groupes communautaires, p. ex. en contribuant aux coûts de traduction ou en les dirigeant vers des ressources.
- e) Viser une programmation d'événements communautaires qui célèbre conjointement et en alternance les deux communautés linguistiques officielles.
- f) Promouvoir l'existence du calendrier communautaire en ligne (moncton.ca) et/ou miser sur les médias sociaux, afin de faciliter la promotion d'activités qui pourraient intéresser l'une ou l'autre des deux communautés linguistiques officielles.
- g) Créer un prix de reconnaissance pour célébrer les individus, organismes/entreprises et employés municipaux qui incarnent l'excellence en matière de promotion et/ou de soutien du bilinguisme.



4 Sense of belonging
Sentiment d'appartenance

- a) Faire la promotion des activités communautaires bien implantées dans leur milieu (p.ex. activité en langue française dans les communautés anglophones, et vice-versa).
- b) Tirer parti de l'utilisation des médias sociaux afin de promouvoir le bilinguisme comme un atout.
- c) Favoriser des occasions d'échange entre les mondes culturels anglophones et francophones afin de permettre l'ouverture d'esprit.
- d) Encourager le développement d'un centre-ville dynamique et dense apte à fonctionner comme un lieu de rencontres intercommunautaires.
- e) Ajouter la catégorie *Langues officielles*, sous la rubrique *Enjeux*, dans le formulaire *Rapport au*

conseil/comité, afin d'assurer que la politique municipale sur les langues officielles soit considérée dans le cadre de tout projet présenté au conseil municipal.

Activité publique

Le 22 octobre 2014, le comité a eu l'occasion de présenter une activité conjointe avec le Festival Frye, lequel recevait à cette époque un prix d'excellence du commissaire aux langues officielles du Canada, Graham Fraser. Katherine d'Entremont, commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, était également sur place en tant qu'invitée d'honneur afin d'appuyer les efforts du comité et de féliciter le Festival Frye.

Lors de cette soirée, le comité a dévoilé publiquement les actions proposées (énoncées ci-haut), appuyées par ces deux commissaires qui œuvrent dans la promotion des langues officielles et le respect des droits constitutionnels conférés aux citoyens.

Des membres du public présents ont offert une rétroaction sur les idées et concepts avancés; les membres du comité ont d'ailleurs eu la chance de participer à des discussions animées.

Rencontres avec intervenants

Le comité a dressé une liste d'une trentaine d'intervenants pour lesquels l'égalité des deux communautés linguistiques à Moncton pourrait les toucher ou les intéresser. Selon le cas, des soumissions ont été reçues, et des rencontres ont eu lieu sur une période de quatre mois avec des représentants des groupes suivants :

Internes	Externes
✓ Ressources humaines	✓ Théâtre Capitol
✓ Parcs et loisirs	✓ Bibliothèque publique
✓ Culture	✓ Chambre de commerce du Grand Moncton
✓ Patrimoine	✓ Groupes d'intérêt
✓ Événements	✓ Associations de hockey mineur
✓ Greffière	
✓ Urbanisme	
✓ Développement économique et immigration	

Les rencontres ont permis de déterminer que les recommandations initiales pouvaient être catégorisées selon deux approches, c'est-à-dire celles qui traitent de valeurs pour la municipalité et pour la communauté, puis celles qui se traduisent par de véritables mesures à prendre.

Dans l'ensemble, les groupes internes et externes ont indiqué que le bilinguisme s'accomplit, avec succès, de façon plutôt naturelle et informelle dans leurs opérations sans qu'il y ait une politique écrite plus formelle. Cependant, d'aucuns ont opposé l'idée de l'établissement de politique linguistique formelle, surtout qui résulterait au déploiement de services et de ressources provenant de la municipalité pour mieux épauler ces mêmes organisations à atteindre l'égalité réelle au sein des deux communautés linguistiques officielles dans le cadre de leurs opérations respectives.

Études de cas

Lors des rencontres susmentionnées, le comité a pu confirmer le soutien et/ou l'acceptation des divers intervenants de l'approche proposée vis-à-vis du bilinguisme, dans le but de valoriser et de célébrer cet atout communautaire. Il importe donc de présenter quelques études de cas.

MILIEU SPORTIF – Les deux associations de hockey mineur (Moncton et Lewisville) précisent qu'ils tiennent compte de nombreux facteurs et critères en formant les équipes, y compris la langue des jeunes, pour assurer leur intégration au sein de l'équipe et leur bien-être, encouragent les jeunes d'interagir en français et en anglais, et veillent à ce qu'il y ait au moins un entraîneur bilingue (dans la mesure du possible, selon la disponibilité des bénévoles). On reconnaît d'ailleurs que les langues utilisées par les bénévoles et les joueurs représentent bien la population. Enfin, on souligne qu'il n'y a pas d'obstacles majeurs à surmonter, et que les équipes d'autres régions qui participent aux tournois organisés à Moncton n'ont signalé aucun défi linguistique notable.

Ces deux associations étaient ouvertes à la suggestion, entre autres, **d'ajouter un champ sur le formulaire d'inscription pour confirmer la langue privilégiée par la famille de l'enfant inscrit** (p. ex. pour les familles exogames). **Et que des services de traduction de toute documentation émanant de chaque association soient offerts gratuitement à même les services déjà existants de la municipalité. De tels services seraient hautement très bien reçus et appréciés par l'ensemble des organisations.** En somme, la formule présente dite « non-officielle » semble fonctionner en raison de l'attitude généralement ouverte des Monctoniens; mais tous et chacun soutiennent que pour mieux favoriser la promotion et l'atteinte de l'égalité réelle en matière des deux langues officielles, il faut avoir accès à des **outils tangibles pour y arriver**. Les deux mesures concrètes susdites peuvent facilement être mises en branle et ont bien reçu l'aval par l'ensemble des associations sportives consultées.

SECTEUR ÉCONOMIE/AFFAIRES – Bien qu'il y ait toujours moyen d'améliorer les services bilingues offerts par la municipalité, l'impression globale est positive lorsqu'on fait affaire avec l'hôtel de ville; c'est du moins ce que les membres du Comité ont pu déceler à même les investisseurs qui s'installent à Moncton (des succès récents font montre d'une main-d'œuvre bilingue et accessible dans leur choix).

Sur la question de l'affichage commercial bilingue, la sensibilisation continue avec le déploiement d'outils tangibles et la mise en œuvre de mesures et d'engagements volontaires provenant d'une collaboration entre le secteur privé et public avec l'apport des ressources municipales mises à la disposition des entrepreneurs. Cela semble demeurer la méthode privilégiée de la part du secteur des affaires; les entrepreneurs sont plus engagés lorsqu'on valorise l'atout du bilinguisme officiel, plutôt que d'ajouter des contraintes et des sanctions législatives punitives. Cette philosophie appuie donc la suggestion de **créer une campagne qui met en valeur les deux langues comme avantage clé dans la prospérité et la croissance économiques, tout en offrant des ressources concrètes et tangibles pour épauler le secteur privé à assurer un aménagement linguistique bilingue le plus complet qu'il soit au sein non seulement de l'extérieur des commerces mais également à l'intérieur.**

On cite l'exemple du nouveau détaillant américain *Cabela's*, qui a étroitement collaboré avec la municipalité plus d'un an avant l'ouverture de son magasin en mai 2015. À titre d'exemple concret, *Cabela's* a pu tirer profit des ressources municipales portant notamment sur la traduction de son catalogue d'affichage extérieur et intérieur, qui s'est soldé également par le recrutement d'employés bilingues (p. ex. en affichant les informations sur le processus de recrutement du personnel dans les deux langues sur son site Web).

Le comité estime que la Ville a la responsabilité de jouer un rôle de leadership et faire preuve d'initiative en approchant les entreprises qui s'établissent sur son territoire de sorte à ce qu'elles apprécient non seulement l'existence des deux communautés linguistiques mais surtout de veiller à ce que ces mêmes entreprises mettent réellement en valeur les deux langues officielles; pas juste par des moyens législatifs imposés avec sanctions qui se limitent à l'affichage commercial extérieur, mais par le biais de la sensibilisation et l'appui concret de la Ville pour développer des outils à l'intérieur et surtout dans la langue d'opération de chaque commerce³. On mise donc sur un changement de culture à l'interne auprès des employés des commerces pour veiller à ce que ces derniers soient à l'affût et mieux aiguillés à l'égard de la réalité sociolinguistique de la région.

On souligne aussi le mandat de la Province et de la Ville dans l'attraction d'immigrants francophones de façon plus poussée, car le bilinguisme (et le coût de vie abordable) constitue un facteur qui nous distingue. Il faut donc savoir se targuer de nos atouts et de mettre ceux-ci en réelle valeur!

SECTEUR CULTURE/ÉVÉNEMENTS – Le secteur culturel est très dynamique à Moncton, et les « produits » sont divers. **Des établissements publics comme le Théâtre Capitol et la Bibliothèque publique de Moncton offrent un large éventail d'activités dans les deux langues.** Le Théâtre fait remarquer que certains artistes offrent maintenant des spectacles dans leur deuxième langue afin de **partager leur œuvre avec une population plus vaste.** La Bibliothèque confirme par ailleurs que l'emprunt de livres en français pour enfants est fréquent, souvent pour les jeunes inscrits au programme d'immersion française.

En ce qui concerne les événements majeurs, on peut affirmer que les organisateurs à l'échelle communautaire sont non seulement très conscients, mais aussi très ouverts à la promotion de leur festival dans les deux langues, avec l'appui et l'encouragement indéfectible de la Ville.

Des progrès remarquables ont été accomplis depuis une dizaine d'années. On a mentionné, à titre d'exemple, que dans un esprit inclusif et par respect pour la population, le promoteur du spectacle d'AC/DC (septembre 2015) au site de spectacle de Magnetic Hill, et avec qui la Ville fait affaires depuis le premier concert sur ces lieux avec les Rolling Stones en 2005, a cru bon d'agir de façon proactive dans l'engagement des médias francophones locaux, en diffusant des communiqués de presse bilingues, et en offrant un porte-parole francophone pour participer à des entrevues.

Les organisateurs de plus petits festivals accueillent à bras ouverts l'appui de la Ville pour la traduction d'éléments de promotion clés. **Le Comité estime donc de bon augure que cette façon de procéder relativement aux services de traduction et au respect de l'aménagement linguistique approprié durant des activités de marque, se retrouve au sein d'une politique concrète.**

³ Voir section *Mesures à prendre* du présent rapport.

MESURES À PRENDRE

Déoulant des dialogues et des commentaires recueillis, le comité propose une multitude de moyens concrets visant à faire valoir le bilinguisme et l'égalité réelle des deux communautés linguistiques à Moncton. *À noter que l'étude des possibles implications financières dépasse le mandat du comité, et il est recommandé que le conseil municipal mandate son personnel de mener cet exercice avant d'entamer le travail suggéré, le cas échéant.*

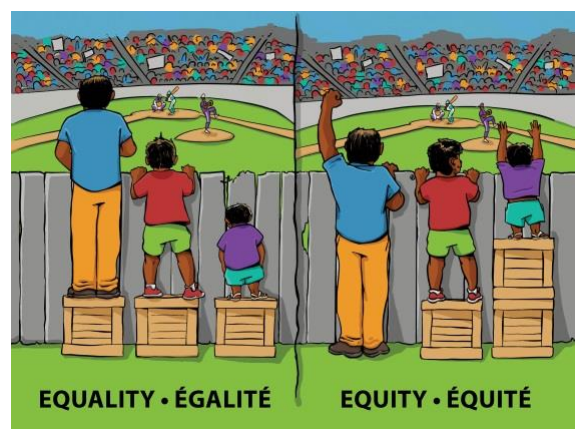
Il convient de souligner d'ailleurs que le comité reconnaît qu'un certain investissement de ressources (humaines, financières ou autres) s'avère nécessaire pour la mise en œuvre des *mesures à prendre*, et que la Ville devra veiller au déploiement de ces ressources de façon équitable, efficace et adéquate. On le rappelle : le bilinguisme est un choix éclairé, qu'il faut nourrir convenablement. La reconnaissance d'une deuxième langue officielle permet de rehausser la qualité de vie, le développement économique et la culture de la collectivité, au bénéfice de tous les résidants, qu'ils soient bilingues ou non.

D'après le comité, les mesures concrètes proposées ci-dessous servent de pierre angulaire stratégique, voire même de début de feuille de route qui pourrait se retrouver au sein d'une politique plus complète visant l'aménagement linguistique de tout le territoire municipal, tant sur le plan public que privé. Du même coup, on reconnaît qu'il faut accorder une certaine latitude et flexibilité dans les mesures et initiatives concrètes à prendre pour ainsi permettre à la municipalité de s'adapter et surtout de rajuster le tir lorsque certains dossiers ou situations évoluent. Une politique d'aménagement linguistique avec plan de mise en œuvre et ventilation des coûts avec ressources financières spécifiquement affectées demeure donc le meilleur moyen pour veiller au respect des deux communautés linguistiques et une façon certaine d'atteindre l'égalité réelle.

Enfin, pour clarifier le concept de *l'égalité réelle*, le comité est d'avis qu'il faut faire la distinction entre *l'égalité* et *l'équité*, et propose la définition suivante :

Tenir compte des besoins distincts de chacun afin d'assurer la vitalité des groupes linguistiques, et non aux dépens de l'un ou de l'autre. Faciliter une qualité de vie inclusive axée sur le coculturalisme, permettant ainsi aux citoyens d'agir en tant que copropriétaires de l'expérience bilingue au sein de notre communauté, pour que tous se sentent à l'aise dans la langue officielle de leur choix.

Définition : égalité réelle



Source:
interactioninstitute.org • madewithangus.com

THÈME	RECOMMANDATIONS	MESURES / ACTIONS	ÉCHÉANCIER
EGALITÉ	Établir un plan d'action	✓ Réviser et catégoriser les actions proposées par le comité (énoncées ci-haut).	2016-2017
		✓ Mettre à jour la politique municipale en matière de langues officielles.	2016-2017
	Rédiger un plan d'aménagement linguistique <i>« On ne devrait pas tenir compte de l'accent parlé; l'important, c'est de se comprendre. »</i>	✓ Dans le cadre de son champ de responsabilité, la Ville accordera une place de choix aux langues officielles, dans le but de valoriser cet atout au sein de la communauté (rendre le bilinguisme une fonction opérationnelle dans toutes les décisions pertinentes prises par la municipalité).	2016 à 2021
		✓ Incorporer ce plan à la politique municipale sur les langues officielles.	
SOUTIEN	Offrir du soutien aux groupes communautaires (sports, culture, etc.) en matière de traduction de documents	✓ Élaborer des lignes directrices	2016-2017
		✓ Promouvoir cet appui	2016-2017
		✓ Établir une politique formelle en matière des langues officielles destinée aux organismes qui reçoivent des subventions municipales (ex. demander aux bénéficiaires de soumettre une copie de leur affiche avec le rapport final, afin de comptabiliser le nombre d'organismes qui ont promu leur activité de façon bilingue).	2016-2018
	Établir un processus formel de sensibilisation destinée aux commerces	✓ Créer outils à l'appui, afin de promouvoir les avantages économiques du bilinguisme	2016 à 2021
CÉLÉBRATION	Créer une trousse d'information avec astuces et lignes directrices <i>« Afin de promouvoir et d'intégrer le bilinguisme, chaque groupe linguistique doit se sentir accueilli aux événements culturels de l'un et de l'autre. »</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Distribuer auprès d'organismes et d'autres intervenants, afin de faciliter les échanges et la participation des deux communautés linguistiques. ✓ Production d'une ébauche, qui sera mise à l'épreuve lors des Jeux de la Francophonie canadienne (2017), puis finalisée et distribuée en 2018-2019. ✓ Créer un 'checklist' des efforts/actions déployés par les organisateurs d'événements, afin de recueillir des stats – et rajuster le tir au besoin dans les politiques municipales ou dans l'offre de soutien par la Ville aux groupes. 	2016 à 2019

THÈME	RECOMMANDATIONS	MESURES / ACTIONS	ÉCHÉANCIER
SENTIMENT D'APPARTENANCE	<p>Créer une campagne communautaire de promotion de la valeur des deux groupes linguistiques</p> <p><i>(en collaboration avec Dialogue NB)</i></p> <p>« Promouvoir une ouverture sur la culture francophone, au-delà du patrimoine acadien. »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour le public et les employés municipaux; maximiser l'utilisation du site Web et des réseaux de médias sociaux, dans le but de dissiper les mythes et d'inspirer la communication ouverte et le respect mutuel des deux groupes linguistiques. ✓ Planification et production 2016-2017, avec diffusion en 2017-2018 ✓ Établir une politique et/ou une procédure afin d'analyser l'incidence des politiques, programmes et services sur la promotion des langues officielles, afin d'éliminer les barrières systémiques. 	2016-2018

RECOMMANDATIONS GLOBALES⁴

1. Que le conseil municipal reçoive le présent rapport;
2. Que le conseil municipal donne la consigne au personnel d'étudier la mise en œuvre du présent rapport, afin d'assurer qu'il y ait une affectation appropriée des ressources humaines et financières liées aux mesures proposées;
3. Que le conseil municipal appuie la révision et la mise à jour, en 2016-2017, de la politique municipale sur les langues officielles, dans le but de tenir compte des propos énoncés dans le présent rapport;
4. Que le conseil remercie les membres du comité de leur travail, et que le comité soit dissout, puisque le mandat a été exécuté.

⁴ Soumises au vote par le conseil municipal

Annexe 1

Lettre d'entente sur l'affichage commercial bilingue



December 20, 2010

Le 20 décembre 2010

LETTER OF UNDERSTANDING ON BILINGUAL COMMERCIAL SIGNAGE IN MONCTON

As a community that is proud of its linguistic diversity, we are committed to ensuring that both English and French-speaking residents and visitors to the city of Moncton have a sense of belonging not only from our governmental institutions, but also in the physical landscape that signage creates in our community.

We support Moncton City Council's adopted recommendations that recognize the importance of encouraging increased bilingual signage to better reflect the linguistic reality of our city.

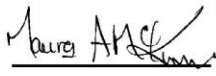
It is with this notion that, as organizations affiliated with the commercial sector, we are committed to collaborate with the municipality in a formal partnership for the purpose of developing a strategy that actively encourages, facilitates, assists and promotes to Moncton-based businesses the value and importance of incorporating bilingual signage.

LETTRE D'ENTENTE SUR L'AFFICHAGE COMMERCIAL BILINGUE À MONCTON

En tant que collectivité fière de sa diversité linguistique, nous sommes engagés à veiller à ce que les résidents et les visiteurs francophones et anglophones de la ville de Moncton aient un sentiment d'appartenance, non seulement des institutions gouvernementales, mais également dans le paysage que l'affichage créé au sein de notre municipalité.

Adoptées par le conseil municipal, nous appuyons les recommandations qui reconnaissent l'importance d'encourager l'utilisation plus fréquente d'affiches bilingues, dans le but de mieux refléter la réalité linguistique de notre ville.

À cette fin, à titre d'organismes représentant le secteur commercial, nous sommes engagés à collaborer avec la municipalité dans un partenariat formel, afin d'élaborer une stratégie qui, de façon active, encourage, facilite, aide et promeut aux entreprises à Moncton la valeur et l'importance d'utiliser des affiches bilingues.



Ms. Maura McKinnon
Chair / Présidente
DOWNTOWN MONCTON
CENTRE-VILLE INC.
770 rue Main Street
Suite / Pièce A 104
Moncton, NB E1C 1E7



Mr. Edmond Koch
Chair / Président
ENTREPRISE GREATER MONCTON
ENTREPRISE GRAND MONCTON
1273 rue Main Street
Suite / Pièce 250
Moncton, NB E1C 0P4



Mr. Brian Jamieson
Chair / Président
GREATER MONCTON CHAMBER OF
COMMERCE / CHAMBRE DE COMMERCE
DU GRAND MONCTON
1273 rue Main Street
Suite / Pièce 200
Moncton, NB E1C 0P4

Annexe 2

Résultats du sondage mené auprès des experts en la matière

Le 29 mai 2014

SOMMAIRE

- Sondage acheminé à neuf experts en la matière
- Sondages reçus de trois répondants
 - Katherine d'Entremont (Commissaire aux langues officielles du N.-B.)
 - Christophe Traisnel (UdeM)
 - Carole Fournier (Dialogue NB)
- Demandes de rencontre avec le comité par :
 - Raphaëlle Valay-Nadeau, représentante du Commissariat aux langues officielles du Canada, et Sylvie LeBlanc, représentante de Patrimoine canadien (le 27 mai)
 - Katherine d'Entremont, Commissaire aux langues officielles du N.-B. (date à déterminer)

Les suggestions reçues ont été présentées selon les quatre thèmes (Soutien, Célébration, Sentiment d'appartenance et Égalité/Équité), ainsi que selon les trois catégories critiques (Actions clés, Défis et Indicateurs clés et/ou données de base).

POINTS SAILLANTS

Thème 1 : Soutien

Actions clés

- ✓ Débat public sur le bilinguisme (Sensibilisation pour l'ensemble de la population)
- ✓ Participation du milieu des affaires pour permettre une prise de conscience
- ✓ Inciter les principales sources de produits culturels non communautaires (cinéma, librairies, centres sportifs) de proposer un nombre significatif de produits en français
- ✓ Influencer le paysage linguistique en bonifiant sa politique sur l'affichage commercial (sensibilisation des entreprises).
- ✓ À titre de promoteur économique, la Ville pourrait chercher à favoriser l'établissement d'entreprises et d'instituts spécialisés dans l'industrie de la langue.

Défis

- ✓ La politique ne doit pas s'adresser à la communauté linguistique minoritaire, mais intéresser l'ensemble des citoyens.

Indicateurs clés et/ou données de base

- ✓ Statistique Canada
- ✓ Sondage sur la dimension linguistique des services municipaux
- ✓ Sondage sur l'affichage commercial

Thème 2 : Célébration

Actions clés

- ✓ Lors de manifestations existantes, renforcer la présence des deux langues, et le multiculturalisme de plus en plus présent à Moncton
- ✓ Encourager le bilinguisme dans la présentation des spectacles, activités parascolaires/sportives (p. ex. Sistema)
- ✓ Encourager financièrement les activités bilingues et multiculturelles
- ✓ Contribuer au coût de traduction
- ✓ Renforcer la visibilité des activités acadiennes
- ✓ À titre d'acteur socioculturel, la Ville de Moncton pourrait axer sa politique culturelle sur une programmation qui célèbre conjointement et en alternance les deux communautés linguistiques officielles.
- ✓ Promouvoir les événements sur le Calendrier communautaire en ligne (moncton.ca)

Défis

- ✓ Sensibilisation de la majorité, afin d'encourager une acceptation et une célébration du bilinguisme, afin de rassembler/rapprocher les deux groupes linguistiques.
- ✓ Inciter la minorité à dépasser son sentiment d'infériorité linguistique
- ✓ Il faut définir les contextes, c'est-à-dire la distinction entre la célébration du bilinguisme et la protection de la langue minoritaire.

Indicateurs clés et/ou données de bases

- ✓ Critères d'appui financier
- ✓ Affichage/visibilité du français à Moncton
- ✓ Créer un prix annuel de bilinguisme (p. ex. offert aux employés qui incarnent l'excellence en matière de prestation de services bilingues)

Thème 3 : Sentiment d'appartenance

Actions clés

- ✓ S'ouvrir aux mondes culturels anglophones et francophones (ex. FICFA)
- ✓ Plus de produits culturels FR/ENG venant d'ailleurs (que d'Amérique du Nord)
- ✓ Encourager le développement d'un centre-ville dynamique et dense apte à fonctionner comme un lieu de rencontres intercommunautaires. (Le bilinguisme passe par aussi par un urbanisme humanisé.)
- ✓ Développer des partenariats avec l'Université de Moncton (arts, conférences, etc.)
- ✓ Montrer les deux langues sous leur meilleur jour / Célébrer la singularité du bilinguisme à Moncton
- ✓ Tirer parti de l'utilisation des médias sociaux afin de promouvoir le bilinguisme comme un atout.
- ✓ Faire la promotion des activités communautaires bien implantées dans leur milieu (p.ex. activité en langue française dans les communautés anglophones, et vice-versa)
- ✓ À titre d'employeur, la Ville pourrait établir une politique sur la langue de travail, encourageant les employés municipaux à travailler dans la langue officielle de leur choix. (Pour mettre en œuvre ce principe, elle peut créer des équipes de travail francophones et anglophones, offrir des cours de perfectionnement de la langue seconde et créer un programme de mentorat.)
- ✓ À titre de gouvernement municipal, la Ville pourrait adopter une initiative similaire à celle annoncée dans le Plan gouvernemental sur les langues officielles, soit : «*Les mémoires présentés au Conseil exécutif*

contiennent une section qui discute de l'impact que ce programme ou politique peut avoir sur les communautés francophones et anglophones. »

Défis

- ✓ Dédramatiser la question linguistique, et faire du bilinguisme non pas une contrainte, mais une possibilité (ouverture sur le monde, etc.)
- ✓ Sortir le bilinguisme des enjeux locaux

Thème 4 : Égalité/Équité

Actions clés

- ✓ Renforcer les échanges avec l'extérieur / Inciter les jeunes des écoles à se rendre en séjour d'études en Europe, en Amérique centrale ou ailleurs
- ✓ Encourager l'immigration (et permettre aux nouveaux arrivants de contribuer au débat sur le bilinguisme)
- ✓ Encourager dans les écoles du Grand Moncton l'apprentissage d'une seconde langue étrangère
- ✓ Travail de revalorisation de l'image du français (afin de lutter contre l'image d'une langue locale, quand elle est internationale)
- ✓ Plus systématiquement renforcer l'éveil à la diversité culturelle parmi les jeunes générations.
- ✓ Favoriser le rapprochement des communautés francophone et anglophone vers une vision commune de l'harmonie linguistique et culturelle et le moyen d'y parvenir.
- ✓ Veiller à ce que le cadre législatif et réglementaire en matière de langues officielles soit pleinement et toujours respecté.
- ✓ Veiller à une capacité bilingue à tous les niveaux de service.
- ✓ Contribuer à une meilleure compréhension du bilinguisme et de la dualité en veillant à ce que toute communication interne et externe de la ville soit conforme aux valeurs et de la dualité.
- ✓ Publier régulièrement des témoignages de citoyens sur les avantages du bilinguisme et la nécessité de promouvoir une forte vitalité des deux langues officielles.

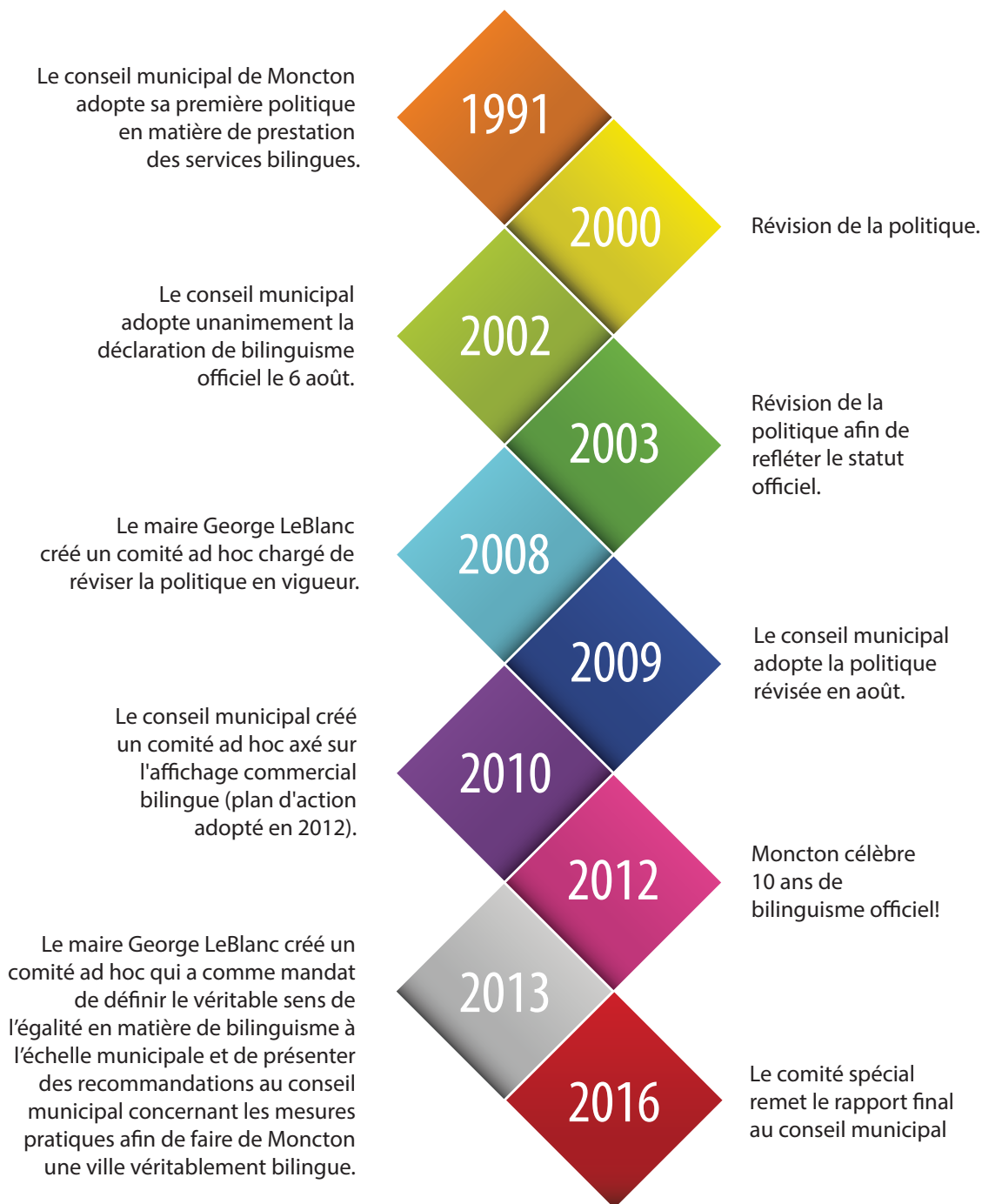
Défis

- ✓ L'égalité réelle passe par un travail patient visant à transformer le statut de la langue minoritaire-langue mineure.
- ✓ Les institutions assujetties à la LLO doivent se doter d'un plan pour mettre en œuvre leurs obligations et assurer un contrôle de la qualité. / (Il n'est pas rare de constater que) La prestation de services bilingues est limitée aux services généraux et qu'il peut être très difficile d'obtenir des services plus spécialisés dans l'autre langue officielle.
- ✓ Perceptions : 55 % des francophones jugent que le futur de la langue française est menacé, alors que 22 % seulement des anglophones partagent cette opinion. Ces pourcentages peuvent expliquer en partie cette incompréhension de la raison d'être d'institutions distinctes dans notre province, principalement les établissements d'enseignement.

Commentaires

- ✓ Une prestation uniforme de services de qualité dans les deux langues officielles est l'un des plus importants signes de respect de nos deux communautés linguistiques.
- ✓ Les progrès en matière de langues officielles peuvent facilement être compromis par l'absence d'une compréhension adéquate de la raison d'être du bilinguisme officiel et, plus souvent, de la dualité linguistique.

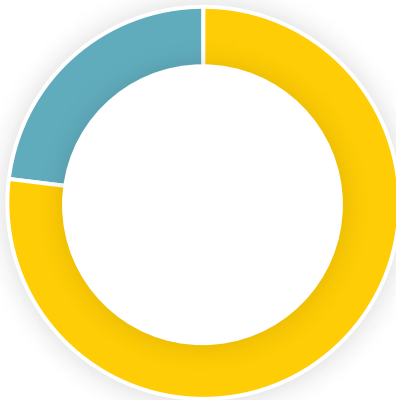
ANNEXE 3
CHRONOLOGIE
BILINGUALISME OFFICIEL
VILLE DE MONCTON



EMPLOYÉS BILINGUES ET POSTES



639 EMPLOYÉS



268 POSTES



ANNEXE 4

CAPACITÉ BILINGUE



M O N C T O N

NON SYNDIQUÉS

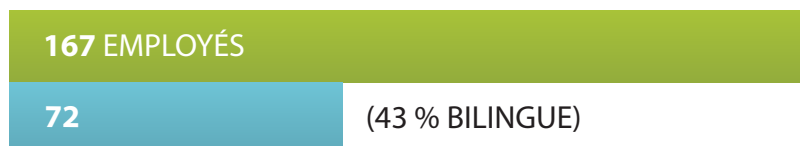


- NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR SECTEUR
- NOMBRE PAR SECTEUR ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS BILINGUES

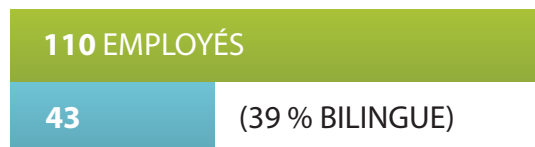
AEHV / AFPC



SECTION LOCALE 51 DU SCFP



SECTION LOCALE 999 DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES POMPIERS



SECTION LOCALE 1290 DU SYNDICAT UNI DU TRANSPORT



TOTAL 639 EMPLOYÉS
310 EMPLOYÉS UNILINGUES (49 %)
329 EMPLOYÉS BILINGUES (51 %)

Annexe 5

Exemple communautaire du travail appuyant les langues officielles



Sous embargo jusqu'au 4 septembre, 11h HE

COMMUNIQUÉ

L'École des arts de la scène du Capitol est récipiendaire du Prix Dialogue du lieutenant-gouverneur 2014

(Fredericton, 4 septembre 2014) – L'École des arts de la scène du Capitol située à Moncton est heureuse d'être un de deux récipiendaires du Prix Dialogue du lieutenant-gouverneur 2014 pour ses efforts dans le rapprochement entre les deux communautés de langues officielles du Nouveau-Brunswick. Le prix sera remis par l'honorable Graydon Nicholas, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick lors d'une conférence de presse à l'ancienne résidence du gouverneur à Fredericton qui aura lieu le jeudi 4 septembre à 11h.

« Nous sommes honorés et touchés de recevoir le prestigieux Prix Dialogue du lieutenant-gouverneur, » a indiqué Marshall Button, artiste résident du Théâtre Capitol, directeur des camps d'été et cofondateur de l'École. « Comme école de théâtre bilingue, nous sommes toujours motivés à encourager et améliorer le dialogue à travers le processus créatif. Nous voulons continuer de tisser des liens de plus en plus forts entre nos communautés de langue officielle. »

Remis afin d'honorer celles et ceux qui font progresser l'harmonie culturelle et linguistique, le Prix Dialogue du lieutenant-gouverneur a été créé en 2003. Ce prix unique est décerné aux personnes, organisations ou entreprises, qui, par leur exemple, talent, empathie et générosité, incarnent l'esprit qui a permis de faire du Nouveau-Brunswick un exemple d'harmonie pour tout le pays.

L'École des arts de la scène du Capitol, la seule école de formation permanente bilingue en théâtre dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, met l'accent sur le développement des compétences de jeu de l'acteur auprès d'étudiants et d'étudiantes de tous âges. Depuis plus de 17 ans, l'École développe l'amour pour les arts de la scène en encourageant la créativité, la coopération, et en développant la communication et les aptitudes de vie.